



Publié sur *Indicateurs ONB* (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>)

URL source: <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/etat-de-conservation-des-habitats-naturels>

État de conservation des habitats naturels

Proportion des habitats d'intérêt communautaire évalués qui sont dans un état de conservation favorable

Fiche mise à jour le
20/05/2015

En bref

Code indicateur

SNB-B06-12-HAB1

Jeu(x) d'indicateurs

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Nature

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse

Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)

B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer

D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité

E - Assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action

Objectif(s) concerné(s) principalement

B5 - Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés

B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement

Objectif(s) concerné(s) secondairement

B4 - Préserver les espèces et leur diversité

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

E15 - Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés

Habitat(s) concerné(s)

Agricole

Aquatique

Forestier

Humide

Littoral

Marin

Montagnard

Naturel

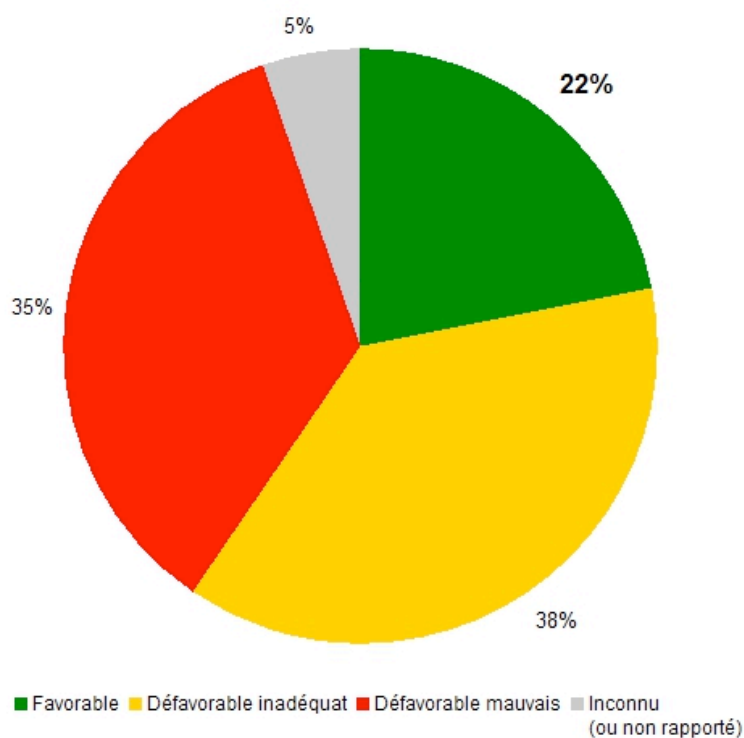
Souterrain

Couverture géographique

Métropole

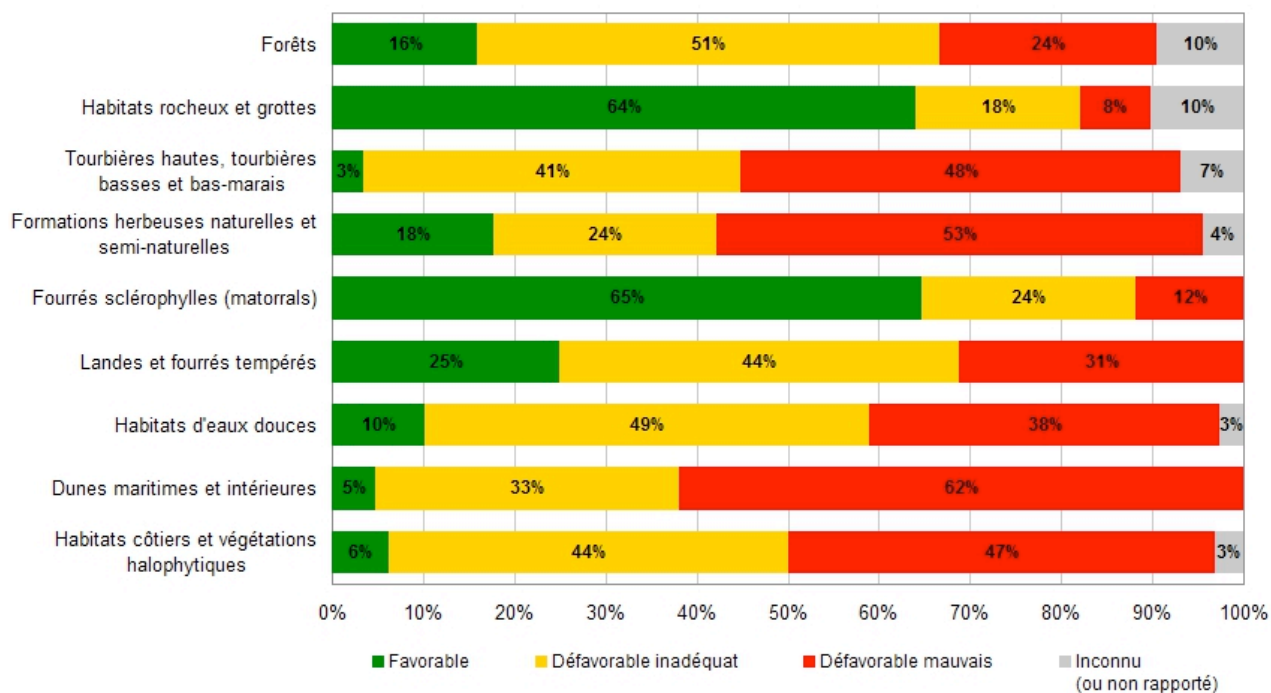
Présentation et interprétation de l'indicateur

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Métropole (période 2007-2012)



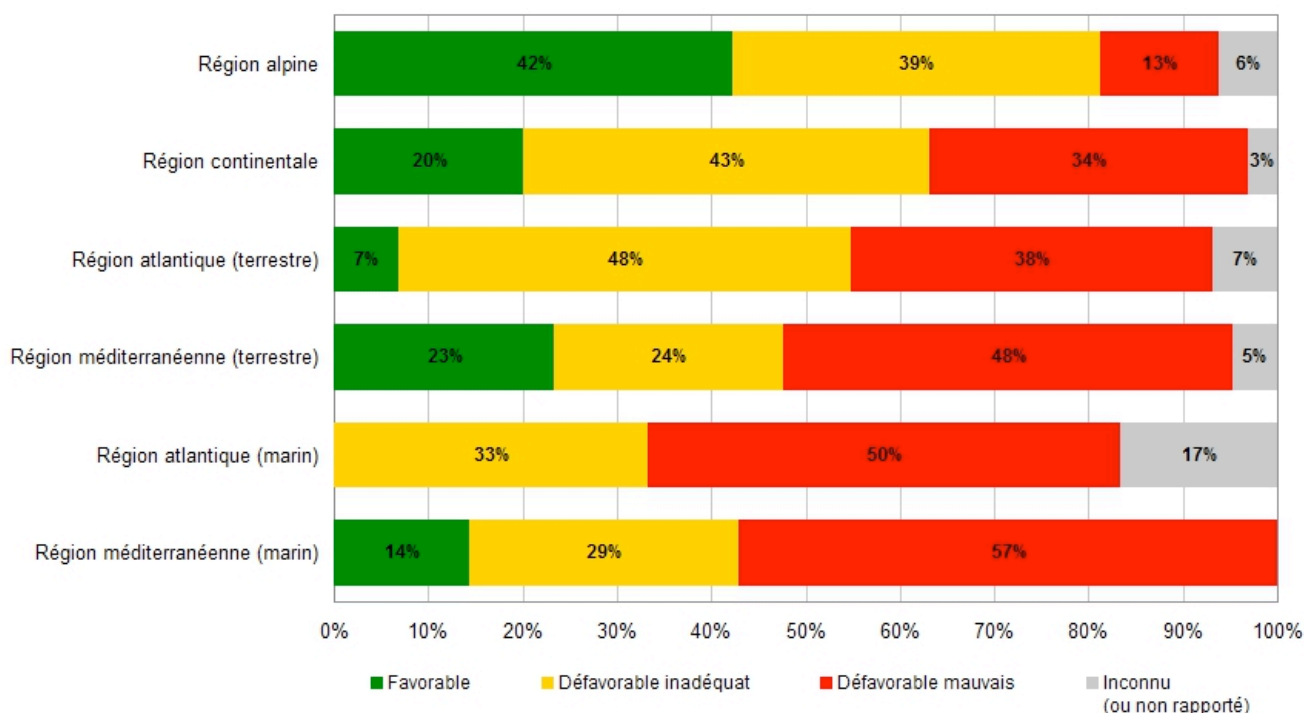
Note : Résultats toutes régions biogéographiques confondues et tous habitats confondus (301 évaluations).
Source : MNHN (SPN), 2013.

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire par grand type de milieu (période 2007-2012)



Note : Résultats toutes régions biogéographiques confondues.
Source : MNHN (SPN), 2013.

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire par région biogéographique (période 2007-2012)



Note : Résultats tous types d'habitat confondus.
Source : MNHN (SPN), 2013.

Données sources

[snb-b06-12-hab1_etat_conservation_habitats_ok.xls](#)



[État de conservation des habitats naturels](#)

Valeur par période

22 % sur la période 2007-2012

L'ordre de grandeur reste le même que lors de l'évaluation précédente : seulement un cinquième des évaluations concluent à un état favorable. Déclinées par grand type de milieu, ce sont les tourbières, les milieux humides, les milieux agro-pastoraux et les habitats côtiers qui sont particulièrement impactés. A l'inverse, les fourrés sclérophylles, les milieux rocheux et grottes sont bien conservés. Les landes, les fourrés et les forêts dans une moindre mesure sont en meilleur état. Cet indicateur concerne les 132 habitats parmi les plus rares, menacés ou représentatifs, présents en France qui figurent dans l'annexe I de la directive Habitats-Faune-Flore. Pour un habitat donné, l'état favorable correspond à une aire de répartition stable ou en augmentation ; à une superficie suffisante, stable ou en augmentation ; des structures et un fonctionnement non altérés et des perspectives que cet état perdure dans un futur proche. L'état défavorable peut donc être lié à plusieurs types de causes, mais ce sont principalement les pertes de superficies et les problèmes liés aux structures et aux fonctions qui s'avèrent les plus déclassant. Ces problèmes résultent des pressions passées, présentes ou futures.

Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

Définition

L'indicateur correspond à la proportion des évaluations des habitats d'intérêt communautaire (listés dans l'annexe I de la directive « Habitats, Faune, Flore »), qui se trouvent dans un bon état de conservation par rapport au nombre total d'évaluations en France métropolitaine. L'indicateur est décliné par grand type d'habitats (forestiers, landicoles, marécageux et tourbeux, dulcaquicoles, côtiers, etc.) et pour l'ensemble de la métropole.

Il ne s'agit pas de la proportion d'habitats mais de la proportion d'évaluations favorables, ce qui intègre la déclinaison par région biogéographique (unité d'évaluation : l'état d'un habitat dans une région biogéographique).

Valeur(s) cible(s)

non

Type de variable

Quantitative continue

Unité de mesure

%

Relations avec le(s) objectif(s) renseigné(s)

Les habitats sont des milieux naturels caractérisés par leur communauté végétale ou animale, et les conditions biotiques et abiotiques.

Les habitats d'intérêt communautaire sont des habitats souvent rares et/ou menacés, parfois en limite d'aire de répartition, qu'ont fait l'objet de désignation pour la constitution du réseau de sites Natura 2000.

L'indicateur propose une vision synthétique de l'état des habitats « remarquables » et de manière indirecte, des éventuelles pressions.

Continuité du jeu national SNB

Déjà présent à l'identique

Possibilité de rétro-calcul

non

Indicateurs équivalents existant dans d'autres jeux

SEBI

Pas de temps de disponibilité des valeurs

Plus de 5 ans

Remarques

Tous les 6 ans.

Pas de temps de restitution

Plus de 5 ans

Coût de mobilisation

+

Niveau d'appropriation

Averti

Echelle(s) territoriale(s) de restitution

Métropole

Grain(s) de précision d'échelle

Métropole

Production de l'indicateur

Producteur

MNHN-SPN

Origine et description des données sources

Les données sources sont issues de l'évaluation périodique de l'état de conservation de chaque habitat d'intérêt communautaire pour chaque région biogéographique, réalisée dans le cadre de l'article 17 de la directive « Habitats, Faune, Flore ». Ces évaluations ont lieu tous les 6 ans (2007, 2013, 2019...) et font l'objet d'une expertise collective coordonnée par le MNHN. Les évaluations sont basées sur les meilleures données et études disponibles, ainsi que sur l'avis d'experts. Le groupe thématique relatif aux habitats naturels continentaux a été animé par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux. Pour les habitats marins, c'est le MNHN qui a animé l'expertise. Plus de 50 experts ont été mobilisés dans les conservatoires botaniques, les universités, les stations marines et des spécialistes dans les établissements publics, comme l'Office national des forêts (ONF).

L'indicateur concerne l'ensemble du territoire métropolitain et pas seulement les sites Natura 2000.

En France, l'évaluation 2013 (période 2007-2012) a porté sur 132 habitats. En croisant avec les régions biogéographiques, ceci représente 301 évaluations (1 type d'habitat - 1 région biographique - 1 état de conservation global).

Les données synthétiques de l'évaluation, source de cet indicateur, sont accessibles en ligne sur le site de l'INPN :

En tableur : <http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>

Pour chaque habitat : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeHabitats>

Méthodologie de construction

Le résultat de chaque évaluation élémentaire (1 type d'habitat dans 1 région biogéographique) est la synthèse de 4 paramètres notés selon une méthode dite « des feux tricolores » (+ un état inconnu) et agrégés selon des règles bien définies. Pour classer l'habitat dans un état de conservation favorable, il faut que les 4 paramètres soient notés « favorables », ou trois « favorables » et un « inconnu ».

La méthode est détaillée dans le rapport suivant :

http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2012/SPN%202012%20-%202027%20-%20Guide_methodologique_EVAL_V1_fev-2012.pdf

L'indicateur représente la proportion des évaluations pour lesquelles le résultat final est favorable. Par exemple, pour le rapportage 2013, il y eu 66 évaluations favorables sur 301 évaluations, soit 22 %.

Rupture de série

Non

Date de publication de la première valeur de la série

2006

Analyse de l'indicateur

Robustesse

+

Précision

-

Sensibilité

--

Efficacité

++

Principaux avantages

L'indicateur est construit à partir d'une méthodologie explicite, reproductible et partagée à travers les Etats membres de l'Union européenne. Il fait appel à une large expertise et couvre une gamme diversifiée d'habitats naturels et semi-naturels à fort enjeux de conservation.

Il permet une analyse à la fois globale, par région biogéographique et par type d'habitat.

Cet indicateur est particulièrement intéressant pour un suivi en continu des Stratégies Nationales pour la Biodiversité (SNB) successives sur le long terme.

L'indicateur représente une bonne partie de la diversité des milieux et écosystèmes présents en France métropolitaine.

Principales limites

L'indicateur concerne les habitats d'intérêt communautaire tels que définis dans la directive Habitats-faune-flore. Il n'est donc pas complètement représentatif de l'état des écosystèmes français, même si le panel d'habitats est diversifié et intègre des milieux répandus.

La fréquence de mise à jour est assez importante (6 ans), mais réaliste pour un suivi efficace des changements des écosystèmes. En contrepartie, l'indicateur est peu sensible à court et moyen termes, d'autant que la France ne dispose pas d'une cartographie des habitats, ni d'un dispositif de surveillance de leur état, sauf cas particuliers. Pour l'évaluation de l'état d'un habitat dans une région biogéographique, la méthode d'agrégation des 4 paramètres, où le plus mauvais détermine l'état général (principe de précaution), rend mécaniquement la méthode peu sensible à des améliorations de faible ampleur.

Les améliorations de la connaissance et la consolidation de l'expertise peuvent générer des changements de l'indicateur sans qu'il y ait de réel changement écologique. Des informations qualitatives permettent d'identifier ce phénomène et de relativiser l'interprétation.

Le résultat global agrégé doit aussi être interprété avec prudence du fait de la diversité des situations possibles sur l'état de conservation d'un habitat pour une même conclusion.

Accessibilité des données

+

Homogénéité des données

-

Fiabilité des données

-

Pérennité des données

+
Abondance des données
+

Pistes de travail et d'amélioration

Pistes de travail et d'amélioration

Il serait nécessaire d'améliorer la robustesse de cette évaluation en mettant en place une surveillance raisonnée des habitats à l'échelle du territoire français. A moyen terme, ces évaluations doivent être fondées davantage sur des données, notamment en réalisant une cartographie nationale des habitats, et en standardisant les variables à suivre en matière de structure et de fonctionnement de l'habitat.

Analyse FRB

Date de l'analyse

18/04/2013

Commentaire

IMPORTANT

Suite à cette analyse critique de l'indicateur et de son descriptif, un **travail de révision de cet indicateur et de sa fiche descriptive a été entrepris.**

Les éléments contenus dans cette évaluation doivent donc être regardés sur la base de la fiche indicateur "historique" de 2012, jointe, et permettront de constater les progrès accomplis sur la fiche actuellement publiée.

NOTA : depuis l'analyse sur l'indicateur, le terme "fiabilité" a été remplacé par le terme "efficacité" sur la fiche en ligne. L'analyse de la "fiabilité" dans la fiche i-BD² se rapporte donc au champ "efficacité" de la fiche en ligne.

--

Fiche analysée



[Indicateur "État de conservation des habitats naturels"](#)

Analyse



[Analyse "État de conservation des habitats naturels"](#)